



Bande adhésives anti-mouches fleurs x4

FICHE TECHNIQUE DU
9/16/2020



Les bandes adhésives anti mouches Kapo éliminent les mouches simplement, efficacement et discrètement. A appliquer sur les fenêtres. Pas de crainte pour votre décoration d'intérieure, les mouches ne restent pas collées à l'adhésif !

Les adhésifs contiennent un appât alimentaire et une substance qui attire les mouches. Les mouches ingèrent avec la matière insecticide. Elles sont intoxiquées et tombent. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

+ PRODUIT

Idéales pour éliminer les mouches
Efficace 6 mois
2 motifs disponibles : fleur jaune ou fleur orange

3007
3365000030073
MOUCHES

Profondeur UV cm 12
Largeur UV cm : 12
Hauteur UV cm : 22.4
Poids Brut UV Kg : 0.054
Poids Net UV Kg : 0.021

LIEN VIDEO

Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement

MODE D'EMPLOI

Enlever la feuille de protection et décoller une bande adhésive de son support papier. Apposer la bande adhésive sur le côté intérieur de la vitre, ou sur l'encadrement de fenêtre, de préférence sur la partie haute de la fenêtre, et à l'écart de l'humidité. A la fin de la saison, ôter la bande adhésive.

RECOMMANDATION

Utilisez 1 adhésif pour traiter une pièce de 10 m².

0 806 601 101
Service gratuit
+ prix appel

COMPOSITION :



AZAMETHIPHOS ; S-[(6-CHLORO-2-OXOOXAZOLO[4.5-B]PYRIDIN-3(2H)-YL)METHYL] O.O-DIMETHYL
THIOPHOSPHATE

Usage:	INSECTICIDE	Support :	Mouches
Utilisation :		Outils d'application :	
Rendement :			
Nettoyage des outils :		Aspect :	SOLIDE
Date de péremption DDP :	4 ans	Contact alimentaire :	NON
Pays d'origine :	FRANCE	Rémanence :	
Nomenclature douanière	3808.91.90.90	Craint le gel :	Stocker dans un endroit frais et à l'abri

REGLEMENTATION

PICTOGRAMME: SGH07 SGH09
 MENTION D'AVERTISSEMENT: ATTENTION
 PRODUIT DANGEREUX : oui

 PHRASE P : P101-P102 P261- P273-P280-P302+P352-P312- P333+P313- P391-P501
 PHASE H : H317 - H410
 PHRASE EUH : NC
 BIOCIDES : OUI
 N°AMM BIOCIDES : NC
 PHYTOSANITAIRE : NON
 EMISSION DANS L'AIR : NC
 BOUCHON DE SECURITE : NON
 PH: NC
 PHASE AQUEUSE - PHASE SOLVANTEE : NC
 TRIMAN OUI (étui carton)
 N° TP : TP N°18
 LIEN FDS : <https://www.quickfds.com/fds/1176782-63194-29500-013267>
 ETIQUETTE PRODUIT: <http://products.groupe-altair.com/labels/3365000030073.pdf>

-	-
-	-
-	-
-	-
	-
	-

-	-
-	-
FSC	-

(1) Dangereux. Respecter les précautions d'emploi
 (2) Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire les informations concernant le produit
 (3) Avant toute utilisation, assurez vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que c'est possible les méthodes